

Master | Contrat d'apprentissage |
RNCP 38164

Master 2 Droit des Assurances - Parcours Assurances (M2_ASSUR)

PRÉSENTATION

► Présentation de la formation

Le Master 2 Assurances est une double formation complémentaire, une formation de l'esprit qui tend à préparer les candidats à s'adapter aux innovations constantes de la législation et de la jurisprudence mais aussi une préparation directe à l'entrée dans le monde professionnel par l'indispensable transmission de l'expérience et du savoir-faire des intervenants professionnels.

► Objectifs de la formation

- Mobiliser la technique contractuelle et collaborer à la conception et à la distribution de produits
- Identifier et comparer les différents types d'assurances pour apporter des conseils aux clients
- Evaluer et analyser les besoins du client afin de proposer une réponse adaptée
- Appliquer les systèmes d'assurances de personnes et d'indemnisation du préjudice corporel
- Gérer les sinistres amiables et judiciaires
- Evaluer un préjudice et la recevabilité d'une demande d'indemnisation
- Appliquer la législation, la jurisprudence et la réglementation
- Suivre les évolutions légales et jurisprudentielles grâce à des outils de veille réglementaire

► Métiers visés

- Juriste en assurances
- Gestionnaire assurance-vie
- Gestionnaire de protection juridique
- Gestionnaire corporel
- Gestionnaire sinistre
- Rédacteur de contrats
- Souscripteur grands comptes
- Inspecteur régleur
- Chargé d'études juridiques
- Conseiller en assurances de personnes

► Rythme d'alternance

Lundi, mardi et le mercredi matin en
Entreprise.
Mercredi après-midi, jeudi, vendredi à
l'Université

► Dates de la formation et volume horaire

01/10/2025 > 01/10/2026 (432 heures)
Durée : 1 an

ADMISSION

► Conditions d'admission

Pré-requis :

Bac +4

Ce master est ouvert :

- Aux candidats titulaires d'un master 1 droit ayant comporté un enseignement semestriel de Droit des assurances. Les étudiants n'ayant pas suivi cet enseignement pendant leurs études, pourront être convoqué individuellement pour un entretien oral avec le responsable de Master 2 professionnel. Au cours de cet entretien, ils devront justifier d'une connaissance suffisante du droit régissant le contrat d'assurance ;
- Aux candidats titulaires d'un diplôme de niveau au moins équivalent ou au bénéfice de la validation d'un niveau reconnu équivalent ou d'acquis liés à l'expérience professionnelle et aux travaux personnels des candidats ;
- Aux candidats titulaires d'un diplôme de l'un des instituts universitaires des assurances.

► Modalités de candidature

Pour les étudiants de l'université Paris 2 Panthéon-Assas ayant validé un master 1 de la même mention que le master 2 demandé : l'examen du dossier de candidature est effectué par le responsable de la formation, qui émet un avis et le transmet au président de l'université, lequel décide de l'admission ou de la non-admission en 2e année de master selon les capacités d'accueil ;

Pour les étudiants de l'université Paris 2 Panthéon-Assas ayant validé un master 1 d'une mention différente de celle du master 2 demandé : une vérification des unités d'enseignements (UE) déjà acquises est effectuée, puis l'examen du dossier de candidature est réalisé par le responsable de la formation, qui émet un avis et le transmet au président de l'université, lequel décide de l'admission ou de la non-admission en 2e année de master selon les capacités d'accueil ;

Pour les étudiants issus d'un autre établissement universitaire : étude de dossier.

CONTACTS

► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Héloïse AVERLAN

contact@formasup-paris.com

Ghislaine BOURAS

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.



► Vos contacts « École/Université »

BETHE Irène

irene.bethe@u-paris2.fr

01 44 41 55 95

BOSSUAT Julie

julie.bossuat@assas-universite.fr

01 53 63 86 22

PROGRAMME

► Code RNCP 38164

► Direction et équipe pédagogique

Le directeur du diplôme est M. Lécuyer

► Contenus des enseignements

Les Fondamentaux du droit civil et droit du contrat d'assurance (72h) :

- Droit approfondi du contrat d'assurance (24h) : M. ANSAULT
- Droit commun de la responsabilité civile approfondi (12h) : M. BUCHER
- Règles spécifiques d'indemnisation (16h) : M. HAGE CHAHINE
- Mécanismes civilistes (20h) : M. LECUYER

Les contrats spéciaux de l'assurance : assurance de dommages et responsabilité (72h) :

- Assurances des biens du particulier et de l'entreprise (14h) : M. PONC'OT
- Assurance transport terrestre, marchandise et responsabilité de l'entreprise (14h) : M.N
- Assurances de la responsabilité civile générale du particulier et de l'entreprise (14h) : Mme DI GREGORIO
- Assurances obligatoires des risques automobile et construction (30h) : MM. NAMIN, ROUSSEL

Assurances de personnes et gestion de patrimoine (72h) :

- Mécanismes des assurances de personnes (12h) : M. BAILLOT
- Contrat d'assurance vie, fiscalité et service financier (20h) : M. THOMAS-MAROTEL
- Gestion des données à caractère personnel (DAP) au sein des sociétés d'assurance (10h) :
- Assurances de la protection sociale (20h) : Mme FLATRES
- Nouveaux paradigmes de l'assurance (12h) : M. BAILLOT

Droit professionnel et anglais appliqué à l'assurance (90h) :

- La distribution de l'assurance (10h) : M. PERRINE
- Les entreprises d'assurances (10h) : M. FAUGERE
- La réassurance (10h) : Mme CHANH
- Pratique de l'indemnisation (18h) : Mme LECHEUALIER, M. NAMIN
- Cadre processuel de l'assurance (10h) : M. RAVAYROL
- Anglais (30h) : Mme ROGEZ

- Cycle de conférences (6h) : aspects spécifiques, techniques et novateur de l'assurance
- Gestion management de projet (30h) : M. BENNE
- Unité d'expérience professionnelle
- Méthodologie du mémoire (9h) : Mme LY

- Tutorat (40h)
- Examens (10h)

Volume horaire
session -1
année 1



Programme détaillé de la formation

| | |
|---|-----|
| Actualisation des fondamentaux du droit civil et droit du contrat d'assurance | 72h |
| Les contrats spéciaux de l'assurance : assurance de dommages et de responsabilité | 72h |
| Assurances de personnes et gestion de patrimoine | 72h |
| Droit professionnel et anglais appliqué à l'assurance | 90h |
| Conférences | 6h |
| Enseignement de gestion et management de projet | 30h |
| Enseignement méthodologie mémoire | 10h |
| Tutorat | 60h |

► Modalités pédagogiques

Cours, ateliers.

► Contrôle des connaissances

Epreuves écrites, contrôle continu, épreuves orales, soutenance et mémoire.

► Diplôme délivré

Diplôme national de niveau 7 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

COMPÉTENCES

- Gestion des différents types de contrats d'assurance matériels et corporels
- Etude des documents contractuels en matière d'assurance
- Instruction des dossiers et détermination des systèmes d'indemnisation, notamment en cas de préjudice corporel
- Gestion des sinistres matériels et corporels
- Gestion du contentieux et traitement des réclamations et litiges
- Défense et accompagnement des assureurs / assurés
- Formation juridique des gestionnaires sinistres et des agents d'assurances.

► Usages avancés et spécialisés des outils numériques

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

► Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines

► **Communication spécialisée pour le transfert de connaissances**

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

► **Appui à la transformation en contexte professionnel**

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en oeuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif